



Caderousse

Infos

N°3
Avril
2022



BUDGET 2022

CADEROUSSE PASSE AU VERT

DES DÉFIBRILLATEURS POUR TOUS

www.caderousse.fr



sommaire

P. 3

VIE MUNICIPALE

P. 4

RETOUR EN IMAGES

P. 6

BIEN VIVRE ENSEMBLE

P. 8

DOSSIER : BUDGET 2022

P. 12

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

P. 16

COMMERCES / ÉCONOMIE

P. 18

TRIBUNES LIBRES

P. 19

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

Chères caderoussiennes, chers caderoussiens,

Etre un élu responsable, c'est gérer le présent tout en anticipant le futur, celui que nous laisserons en héritage à nos enfants et petits-enfants.

Avec mon équipe, nous œuvrons depuis deux ans pour inscrire la commune dans cette vision d'avenir, tout en respectant les engagements inscrits dans notre feuille de route : poursuite des aménagements urbains, accompagnement du développement économique, protection de notre cadre de vie, non augmentation des taux communaux d'imposition, maintien des services pour les Caderoussiens.

Ces thèmes sont au coeur même du budget que nous avons voté en mars et dont nous vous présentons les grandes lignes dans ce numéro.

Ce budget a été préparé en prenant en compte notamment le désengagement constant de l'Etat, mais aussi les enjeux sanitaires et géopolitiques impactant les prix et le coût des investissements.

Ces contraintes nous obligent, plus que jamais, à trouver de nouvelles pistes d'économie pour compenser les dépenses incompressibles et à faire preuve d'inventivité. Les financements que nous obtenons grâce aux subventions et au mécénat, conjugués à la bonne maîtrise de notre fiscalité, nous permettent de poursuivre nos projets sans augmenter les taux communaux, sans toucher à votre pouvoir d'achat.

Prévoir et regarder vers demain, c'est aussi et surtout s'engager pour la préservation de notre environnement. Nous venons de lancer un vaste programme de végétalisation des façades, de plantations d'arbres et d'arbustes, auquel nous tenons à associer les Caderoussiens.

Du cœur de notre village et au-delà des murs de la digue, découvrez et participez à ces différentes actions au service du développement durable et de la transition écologique. Autant de nouveaux projets qui confortent l'image de notre commune, très attachée à la préservation de notre cadre de vie et à celui des futures générations.

Bonne lecture.

Votre maire

Christophe REYNIER-DUVAL

DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, comme l'exige la législation, les Caderousiens doivent déposer leurs dossiers d'urbanisme (permis de construire, de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) de manière dématérialisée.

Afin de les accompagner dans leurs démarches, la commune met à disposition une adresse électronique via un guichet unique : urbanisme@caderousse.fr

Pourquoi la dématérialisation ?

- Pour répondre aux exigences de l'article L.112-8 du Code des relations entre le public et l'administration.
- Pour répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics.
- Pour s'inscrire dans la démarche « Action publique 2022 » visant à améliorer la qualité des services publics.

Quels avantages ?

- Un gain de temps pour l'utilisateur : possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment, où que l'on soit, dans une démarche simplifiée et de le corriger plus facilement.
- Un gain de temps pour les services : suppression des étapes de ressaisie, souvent source d'erreurs.
- Une démarche plus économique et plus écologique : économie sur la reprographie de documents, affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence, de traçabilité et de visibilité sur l'avancement des dossiers à chaque étape de l'instruction.
- Une coordination facilitée entre les services instructeurs.

La condition :

Tout dossier déposé en ligne devra être signé : sans signature votre dossier sera reconnu incomplet.

ESPACE FRANCE SERVICES : PARTICIPEZ AUX ATELIERS NUMERIQUES



Labellisée « Espace France Services » au printemps dernier, la commune accueille au sein des locaux de l'Agence postale communale, l'espace France Services. Il a pour vocation d'apporter un soutien pour la réalisation de l'ensemble des démarches administratives en ligne (retraite, déclaration d'impôts, changement d'immatriculation...).

Ce nouvel établissement va très prochainement faire l'objet de travaux de façon à accueillir plus confortablement les usagers et les ateliers informatiques.

Afin d'apporter, dès à présent, le maximum de services aux Caderousiens, des ateliers numériques gratuits sont lancés depuis fin février sur le site de la Poterne du Barri. Ils ont lieu sous la responsabilité de Patrice Sanchez, conseiller numérique, recruté par la commune depuis le 1^{er} janvier 2022, dont la principale mission est d'accompagner le public vers l'autonomie numérique. « Ce poste, créé et soutenu dans le cadre du Plan de relance lancé par l'Etat, s'inscrit pleinement dans notre volonté d'accompagner les Caderoussiens vers plus d'autonomie et diminuer la fracture numérique existante dans les territoires plus ruraux » explique Christophe Reynier-Duval.

Tous les renseignements sur ces ateliers sont disponibles à la mairie, sur le site internet de la commune ou sur sa page Facebook.

PROGRAMME ATELIERS NUMÉRIQUES :

Tout public : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h

Jeunesse : mercredi de 9h30 à 10h30 et de 11h à 12h

Renseignements : patrice.sanchez@conseiller-numerique.fr

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Nouveaux horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

contact@caderousse.fr

04 90 51 90 69

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

ESPACE FRANCE SERVICES

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et uniquement sur rendez-vous l'après-midi de 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi après-midi et le vendredi après-midi

RETOUR EN IMAGES



20 janvier : « L'eau qui gronde »

Mieux comprendre les inondations pour mieux les aborder, tel est le thème du documentaire de Philippe Crozier, présenté aux Caderoussiens lors d'une soirée cinéma. La projection s'est poursuivie par la présentation du film « Caderousse - Digue, écrevisses et belote au bord du Rhône » et par un débat permettant à chacun d'échanger autour des risques d'inondation et du changement climatique.

Janvier : Restauration de la barque

La commune est désormais propriétaire d'une barque traditionnelle, donnée par un particulier. Représentative des liens étroits de la commune avec le Rhône, cette barque, en cours de restauration par un chantier citoyen sera prochainement installée sur un rond-point communal.



Février : installation de nichoirs à oiseaux dans la cour de l'école



28 février : C'est Carnaval à la crèche

Grimaces, chansons, déguisements, ateliers découverte, maquillage, musique et danse ont rythmé le carnaval des Pitchounes de la crèche «Le Caderoussel».



1^{er} février : « J'adopte un composteur »

Les premiers composteurs réalisés par l'entreprise locale Vaucluse Palettes ont été distribués aux Caderoussiens. Félicitations pour la conception « made in C@derousse » et bravo aux premiers habitants qui ont souhaité se lancer dans l'aventure du « compost maison ». Cette opération citoyenne impulsée par la commune se poursuit, les inscriptions se font à la Mairie.



1^{er} mars : Le Conseil Municipal des Enfants au centre de secours

Dans le cadre des réunions du CME, les jeunes élus ont été accueillis par les sapeurs-pompiers de Caderousse. Au programme de cette visite : sensibilisation sur les différentes missions des soldats du feu et mise en condition d'utilisation des différents matériels destinés à la lutte contre les incendies.

11 mars : Solidarité Ukraine

A l'invitation de l'association des Maires de Vaucluse et de la Protection Civile, la commune de Caderousse et son CCAS ont organisé une collecte pour les réfugiés ukrainiens. Les nombreux dons ont permis de réunir plus de 10 m³ de vêtements, produits d'hygiène et de secours, couvertures, matériels électriques, lits de camp... qui ont pu être acheminés aux frontières de l'Ukraine. Merci à tous les Caderoussiens pour leur générosité.



SALON DE FIL EN AIGUILLES

5 - 6 - MARS - 2022

SALLE DES FÊTES
CADEROUSSE

Expositions, Ventes, Ateliers
Tissu, tricot, couture, patchwork.....

Samedi 10h-19h
Dimanche 10h/18h

Entrée gratuite

PETITE RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉE
PAR LE TRAITEUR "CHEZ ALEXANDRE"

Organisé par l'association "costumes&traditions"
0617425537 / 0673314746

5/6 mars : « De fil en Aiguilles »

Après deux ans de suspension en raison de la crise sanitaire, le 3^e Salon a été organisé par l'association « Costumes et Traditions ». Les nombreux visiteurs ont pu découvrir différents ouvrages, présentés par les membres de l'association et s'initier à des travaux d'aiguille. Au fil des stands, chacun a pu acquérir des modèles uniques ou trouver des accessoires de mercerie, pelotes de laine, tissus variés.



19/20 mars : Pleine réussite pour l'exposition « Léz'Arts dé-Confinés »

A l'initiative de la municipalité, la première exposition « Léz'Arts dé-Confinés », depuis 2 ans, a réuni une dizaine d'artistes locaux, aux talents variés : sculptures, aquarelles, acryliques, huiles, modelages et créations de plasticiens. Ce rendez-vous artistique conjuguant créativité et originalité a rencontré un vrai succès. Il sera reconduit chaque année.

Mars : Extention des caméras de vidéo protection

Dans le cadre du renouvellement du marché de vidéo protection, la commune a souhaité étendre le nombre de caméras pour le porter à 25 et multiplier les sites d'installation. Le contrat de vidéo protection arrivant à échéance, Christophe Reynier-Duval et la société Delta Sertec ont signé un nouvel engagement.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

DES DÉFIBRILLATEURS À PORTÉE DE TOUS

Les défibrillateurs sont des équipements désormais connus de tous permettant de traiter en urgence une crise cardiaque due à une arythmie ventriculaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les ERP de catégorie 5 doivent être équipés de défibrillateurs automatisés externes (DAE). Lorsque plusieurs ERP sont situés sur un même site géographique, l'équipement en défibrillateurs peut être mutualisé, à condition de respecter un délai compatible avec l'urgence cardiaque, à savoir moins de 5 minutes.

Pour répondre à cette obligation, les élus ont décidé de positionner les défibrillateurs existants dans des armoires extérieures, afin qu'ils soient protégés du soleil, du gel et surtout accessibles au plus grand nombre.

Cette démarche citoyenne de santé publique est confortée par l'achat d'un nouvel appareil qui porte à 5 le nombre de défibrillateurs dans Caderousse. Ces nouveaux positionnements font l'objet d'une télédéclaration permettant aux citoyens comme aux services de secours et d'aide médicale d'urgence de pouvoir être informés de la proximité de ce matériel.



A terme, la commune proposera, en lien avec le SDIS, des sessions de formation à l'utilisation du matériel. Actuellement, une commande vocale guide l'utilisateur devant intervenir en urgence sur l'un des DAE.

- 1 - Groupe scolaire Jean Moulin
défibrillateur pédiatrique
 - 2 - Stade René Espanol
 - 3 - Salle des Fêtes Pierre Cuer : façade sud/entrée principale
 - 4 - Crèche Caderoussel : façade est/place Alexandre Blanc
 - 5 - Boulodrome Gaston Serguier : façade est/cour Aristide Briand
- Défibrillateurs situés à l'intérieur des locaux

PLUS PROCHE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les événements météorologiques (canicule, inondation) bien connus à Caderousse, couplés à la récente crise sanitaire ont renforcé la volonté communale de pouvoir disposer de la meilleure connaissance des citoyens isolés ou en difficulté, présents sur son territoire.

Pour ce faire, avec l'appui du CCAS, un registre recensant les personnes vulnérables de la commune est régulièrement mis à jour. Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de la loi relative à la modernisation de la sécurité civile.

Les personnes* (leur représentant légal, un parent ou un proche) sont invitées à remplir un questionnaire détaillé (joint au présent bulletin) leur permettant d'être directement contactées en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence. Les renseignements du formulaire aideront ainsi précieusement l'ensemble des services publics mobilisés pour leur porter assistance en cas de nécessité.

L'inscription n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire demeure facultatif.

Renseignements auprès du CCAS : mairie@ccas.caderousse.fr

**personne de plus de 70 ans, personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, personne handicapée, personne fragile.*

BOURSE MUNICIPALE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Vous avez entre 16 et 23 ans ? Vous résidez à Caderousse ? Vous êtes lycéen, étudiant, apprenti, volontaire de service civique, demandeur d'emploi, en création d'entreprise, en formation. La Mairie vous aide à passer votre permis de conduire.



La bourse au permis de conduire, proposée par la Mairie, est un dispositif « coup de pouce » pour aider les jeunes à entrer dans la vie professionnelle et leur donner une autonomie en les formant aux règles du code de la route. L'idée est simple : en échange de la réalisation de **20 h d'engagement citoyen (5 demi-journées de 4 h) en lien avec l'activité d'un service municipal**, huit jeunes vont pouvoir bénéficier d'une aide d'un montant de 500 €.

Cette proposition, soumise au quotient familial, s'adresse aux Caderoussiens passant leur permis pour la première fois et n'étant encore pas inscrit à sa formation. Les demandeurs devront justifier du besoin de passer leur permis pour mener à bien un projet professionnel, poursuivre leurs études ou leur formation.

Les dossiers, à remplir par les candidats, sont à retirer à partir du 11 avril, en Mairie. Dûment remplis, ils devront y être déposés, jusqu'au 16 mai. Ils seront alors instruits et étudiés par un comité technique. Les candidats éligibles seront auditionnés puis informés par courrier de la décision du comité.

Cette bourse sera versée par le CCAS directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire.

RÉGULATION DES CHATS ERRANTS ET STÉRILISATION

La commune de Caderousse, signataire d'une convention avec l'association « L'Arbre à Chats »

La gestion des animaux en divagation est une obligation légale dont la responsabilité incombe au Maire au titre de ses pouvoirs de police.

La prolifération des chats errants sur le domaine public engendre des problèmes de propreté urbaine et de santé publique.

Depuis plusieurs années, la commune de Caderousse travaille avec les services de la fourrière animale.

Afin d'accroître cette prise en charge, tout en harmonisant la cohabitation de ces animaux avec les Caderoussiens, leur garantir un bien-être et une place dans le respect des exigences réglementaires, la municipalité a signé une convention, pour une durée d'un an renouvelable deux fois, avec l'association « L'Arbre à Chats ».

Cette association, a déjà pour mission de protéger les chats errants ou ceux devenus libres, afin de gérer et réguler leur population sur le territoire communal.

La ville de Caderousse s'est engagée à verser une subvention afin de soutenir l'action de l'association pour la prise en charge annuelle (stérilisation et castration) de 20 chats : les chats errants sans propriétaire sont capturés, répertoriés, stérilisés et identifiés par l'association, puis libérés sur le lieu de capture s'ils ne sont pas adoptables.

DÉLÉGATION DE L'EAU AVEC SUEZ, DES FACTURES ALLÉGÉES

Depuis 2004, les Caderoussiens acquittaient leurs factures auprès de la SAUR, délégataire de service public pour les services de l'eau et de l'assainissement.

Afin d'homogénéiser ces services sur l'ensemble des communes, la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange détentrice de ces compétences, a fait le choix d'intégrer Caderousse dans le contrat liant la ville d'Orange à la société Suez.

UN DOUBLE AVANTAGE

Depuis le 28 mars, votre contrat d'abonnement a été automatiquement transféré à SUEZ, qui est votre nouvel et unique interlocuteur pour toutes vos questions ou demandes en lien avec l'eau potable ou l'assainissement collectif : signaler un déménagement, demander la création d'un branchement neuf, signaler un manque d'eau...

Grâce aux conditions avantageuses de ce nouveau contrat, les Caderoussiens pourront économiser environ 75 € sur une facture type de 120 m³ (eau + assainissement).

De plus, la qualité du service rendu aux abonnés sera améliorée avec des objectifs contractuels importants (contrôle des branchements, rendement du réseau, recherche de fuites).

Les Caderoussiens bénéficieront ainsi d'un service de meilleure qualité à meilleur prix !



RENCONTRE AVEC MARIEL MARTIN ADJOINT AUX FINANCES

Quels sont les maîtres mots et votre méthodologie pour la gestion des finances de la commune ?

Mariel Martin : Avant de mener des actions, il est important d'analyser la situation financière de la commune et son évolution au cours des années précédentes.

Le constat est clair :

- Des recettes fiscales en légère diminution et surtout les dotations de l'état qui se sont effondrées, - 42 % entre 2016 et 2020.

- Des dépenses en augmentation, notamment les charges de personnel ainsi que les charges générales. Ceci provoque un effet ciseau, c'est-à-dire que les dépenses sont plus élevées que les recettes.

Nous avons donc mis en place une comptabilité analytique, qui nous permet de connaître précisément et d'analyser les coûts des différents services comme : l'école, la crèche ou les bâtiments publics... A partir de là, nous pouvons utiliser les différents leviers comme la suppression des contrats en doublon ou la demande de plusieurs devis. La maîtrise des dépenses est le premier enjeu pour une gestion des finances saine.

Le budget 2022 met en évidence des charges de personnel bien supérieures aux ratios préconisés pour des communes de même strate. Quelles en sont les causes ?

M. M : Il est vrai que le pourcentage des charges de personnel de notre commune est au-delà des ratios préconisés.

Plusieurs raisons expliquent cela :

Tout d'abord, en rapprochant les dépenses et les recettes de fonctionnement de la commune avec la

“ Nous multiplions les demandes de subventions pour chaque projet ”

réalité et surtout en réalisant les économies nécessaires, le budget de la commune est plus bas, augmentant de ce fait le pourcentage.

Il est important de noter que depuis le printemps 2020, l'épidémie de covid-19 est responsable de nombreux arrêts de travail, nécessitant pour certains services comme l'école et la crèche, le remplacement des agents absents.

La réorganisation des services sur les charges de personnel porte déjà ses fruits et les effets seront plus visibles encore dans les prochaines années.

Pour prendre un exemple, la création de l'Etablissement France Services permet de ramener des services disparus sur Caderousse : les cartes grises... et d'en accueillir des nouveaux comme la MSA, le Trésor public ou l'accompagnement au numérique. Tout cela sans charge supplémentaire.

Comment envisagez-vous une politique d'investissements ambitieuse au service des Caderoussiens et de la commune malgré une baisse des DGF (dotation globale de fonctionnement) depuis des années ?

M. M : Pour pouvoir investir, il est indispensable de dégager une capacité de financement. En quelques mots, il est impératif d'avoir une différence positive entre les recettes et les dépenses. Cela nous permet de rembourser les emprunts existants et de dégager de l'autofinancement.

L'autofinancement ne suffit pas pour réaliser les investissements dont la commune a besoin. C'est pour cela, que nous nous astreignons à multiplier les demandes de subventions sur chaque projet initié.

La récupération des 30 000 € de factures dues par la SAUR mais jamais réclamées, les 19 000 € des loyers d'antenne relais qui étaient en attente de perception et surtout les 240 000 € de participations de la SNCF pour le remembrement, nous permettent d'ores et déjà de financer les premiers investissements.

C'est ce travail que nous avons effectué, qui nous sert pour instaurer une politique d'investissements ambitieuse.

UN BUDGET RESPONSABLE, MAÎTRISÉ ET ÉQUILIBRÉ

Le vote du budget est un acte politique important qui trace la feuille de route des actions conduites par la municipalité. Caderousse a adopté son budget primitif lors de la séance du conseil municipal du 3 mars 2022.

Malgré un contexte sanitaire, social, géopolitique difficile, Christophe Reynier-Duval et son équipe ont réussi à présenter, pour l'année 2022, un budget responsable, maîtrisé et équilibré.

« Cette année encore, la collectivité a cherché des pistes d'économie et de financement. Nous avons dû trouver un point d'équilibre entre la baisse des aides de l'Etat et notre volonté de poursuivre les projets et investissements au service des Caderoussiens » explique le maire. « Au désengagement de l'Etat, qui a diminué les recettes, se sont ajoutées des dépenses supplémentaires : mise en place d'une tarification sociale pour la cantine scolaire, problématique des absences du personnel, prise en charge de nouvelles aides municipales pour l'opération de ravalement des façades et entretien des logements communaux ».

Malgré ces contraintes, la bonne gestion municipale a permis, pour la première année, de faire baisser les charges de fonctionnement (voir p.10).



LES CHIFFRES DU BUDGET 2022

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2020 : 1 080 613,78 €

2021 : 919 500 €

2022 : 813 200 €

Soit une baisse de 24%

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

2016 : 139 790 €

2020 : 40 818 €

2022 : 0 €

Soit une baisse de 139 790 €

ÉTAT DE LA DETTE

Capital restant dû → 189 444 €

soit → 71 €/habitant

Moyenne pour communes de même strate → 703 €/habitant

Durée résiduelle de la dette = 3.92 années

Dépenses d'investissement = 628 390 €

RAPPEL DES TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

TFB taxe foncier bâti 29.96%

TFNB taxe foncier non bâti 37.36%

SUBVENTIONS MUNICIPALES

150 152 € versés à 40 associations

SUBVENTIONS EXTÉRIEURES

Exemples de projets ayant reçu des subventions :

- Festival du Théâtre de rue (Région : 3500 €)
- Travaux d'urgence de l'église (Département 22 000 €, Région 7 600 €)
- Travaux de restauration de l'église - phase 1 (208 000 € Département - 102 000 € Région)
- Travaux de la crèche à venir (26 998 € CAF de Vaucluse)
- Arboretum (Région avec le plan "1 million d'arbres" : 8190 €)
- Etablissement France Services (Etat : 50 599 €)
- Numérisation dans les écoles (Etat : 14 000 € pour l'élémentaire et 3 125 € pour la maternelle)
- Cheminement doux du groupe scolaire (Etat, Département 9 067 €)

UN MÉCÉNAT INNOVANT

« Afin de multiplier les pistes de financement de nos projets et pallier la baisse des dotations de l'Etat, nous avons fait le choix de développer un mécénat innovant » détaille Christophe Reynier-Duval.

« Ainsi, tous les Caderoussiens qui le souhaitent et toutes les entreprises désireuses de s'impliquer dans le financement des projets, pourront y participer en signant une "convention cadre" de mécénat ».

Il s'agit d'un mode de financement plus inventif et attractif, pouvant s'incarner par du mécénat numéraire, en nature ou en compétence. Cette diversité dans le financement des projets va de paire avec les demandes systématiques de subventions auprès de partenaires plus conventionnels. L'ensemble des investissements de la commune font l'objet de dossiers de subventions déposés auprès du Département, de la Région, de l'Etat, dès que les critères d'éligibilité sont satisfaits. « **Chaque euro économisé en investissement est automatiquement réinvesti sur un autre projet. En bon gestionnaire et garant des comptes publics, je me dois de trouver tout aide financière extérieure pour alléger le budget communal.** »

OPÉRATION FAÇADES

Une enveloppe de 20 000 € par an pour l'aide aux particuliers

En fin d'année 2021, le conseil municipal a adopté un nouveau règlement régissant l'opération façades. Une enveloppe financière plus importante a aussi été votée pour accompagner un maximum de particuliers qui souhaiteraient engager de tels travaux à l'intérieur du périmètre de la digue.

Caderousse a souhaité nouer un partenariat avec SOLIHA Vaucluse, pour accroître encore l'enveloppe financière dédiée à cette opération. Cette association loi 1901, apportera son expertise pour suivre, animer les opérations de ravalement de façades et veiller au bon déroulement de toutes les démarches administratives et techniques nécessaires.

La demande de subvention faite à la commune par les propriétaires doit respecter un cadre précis défini par un règlement (infos sur : www.caderousse.fr) car tous les immeubles et tous les travaux ne peuvent être éligibles à la subvention.

Afin de pouvoir soutenir un nombre plus important de dossiers, la commune a souhaité augmenter l'enveloppe financière existante et l'a portée à 20 000 € par an (contre 7 000 € auparavant).



ENTRETIEN DES LOGEMENTS SOCIAUX

La commune compte **37 appartements et villas** (entretien peu réalisé ni budgété dans les précédents budgets communaux).

Pour la première fois, une ligne d'investissement à la hauteur de **80 000 €** est inscrite au budget 2022.

CHARGES DE PERSONNEL

en 2021	➔	1 607 000 €
en 2022	➔	1 599 500 €
soit	➔	601 €/habitant
Moyenne pour communes de même strate	➔	364 €/habitant

31% d'augmentation du taux d'absentéisme du personnel municipal en 2021

Absences du personnel communal : le point noir

« A notre arrivée en 2020, nous avons trouvé une situation extrêmement problématique concernant l'absentéisme du personnel communal » précise le maire. Avec la pandémie de COVID -19 cette situation s'est aggravée pour atteindre des chiffres très importants. Le taux d'absentéisme s'élevant, l'assurance de la commune a augmenté de façon conséquente notre cotisation. C'est la double peine qui pèse sur les finances communales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2 393 jours d'absence ont été recensés en 2021 (maladie ordinaire, accident de service, accident du travail, longue maladie...), tous services confondus (soit 62 jours d'arrêt maladie en moyenne/agent en 2021 contre 50 en moyenne en 2020).

« Cela représente une augmentation de 31 % par rapport à l'année précédente. Si la crise sanitaire est une des explications, il n'en demeure pas moins que le pourcentage de hausse reste bien supérieur à la moyenne des communes de même strate que Caderousse » tient à préciser le maire. C'est pourquoi, la municipalité a d'ores et déjà déployé plusieurs axes d'intervention pour faire diminuer ce taux : visites de service de la médecine de prévention plus régulières, contrôle des arrêts maladie beaucoup plus fréquents, révision du système d'attribution des primes, investissement dans du matériel adapté afin de limiter les impacts sur la santé de certains postes.

Cotisation d'assurance de la collectivité à la hausse

Comme toute collectivité territoriale, Caderousse doit supporter le paiement des prestations en cas d'accident de service, de maladie, de maternité d'invalidité, de décès de ses agents. Pour couvrir les dépenses qui résultent de cette obligation, Caderousse a comme nombreuses collectivités souscrit une assurance statutaire.

En raison de l'augmentation de l'absentéisme des agents de Caderousse, la cotisation d'assurance de la collectivité a fortement augmenté, passant de 4.68% (de la rémunération de la masse salariale) en 2021 à 6.5% en 2022.

COÛT DE SCOLARISATION SUR CADEROUSSE

517.90 €
pour un élève en maternelle

334.76 €
pour un élève en élémentaire

Restauration scolaire : un nouveau dispositif de tarification sociale

La restauration scolaire pour les écoles du 1^{er} degré est de la compétence de la commune. Cette dernière est libre de fixer le tarif d'accès à sa cantine.

Grâce à un dispositif de l'Etat accompagnant et soutenant financièrement les collectivités en territoire rural, sur une période donnée, pour leur permettre d'appliquer une tarification sociale, Caderousse a pu faire baisser temporairement ses tarifs.

Caderousse a signé en juillet 2021 une convention pluriannuelle qui engage l'Etat à verser une aide de 3 € par repas servi au tarif maximal d'1€, pendant trois ans. La commune a ainsi instauré trois tranches de tarification, en fonction des revenus et du quotient familial (QF) des familles, calculé par la CAF (déjà utilisé pour la tarification des accueils de loisirs) qui s'appliquent à l'ensemble des élèves de maternelle et d'élémentaire, pour tous les enfants résidant ou non sur la commune.

Les tarifs de la cantine sont ainsi de 0.70 euros, 1 euro ou 2.90 euros selon le (QF).





“ *Nous espérons vivement voir le village reverdir avec l'aide des habitants* ”

RENCONTRE AVEC VIVIANE BECART ADJOINTE À L'ENVIRONNEMENT, À L'AGRICULTURE ET AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Pourquoi placer la végétalisation de la commune au cœur des priorités municipales ?

Viviane Bécart : La végétalisation permet tout d'abord de reverdir notre environnement, d'améliorer la biodiversité et de nous redonner le goût de la nature. La pelouse de la salle des fêtes accueille maintenant un arboretum : une vingtaine d'arbres d'espèces différentes, viennent d'y être plantés. Nous espérons que ces arbres apportent de la joie aux promeneurs qui viendront y flâner et y trouveront des fleurs au printemps, de l'ombre l'été et des couleurs en automne. De notre côté, ces arbres apporteront aussi des économies : économies d'énergie, par l'ombre qu'ils apporteront sur les verrières de la salle des fêtes. Et économies d'eau, puisqu'ils permettront de moins arroser la pelouse. Cet espace de nature est ouvert aux Caderoussiens, et son accès est facilité par l'ouverture du cheminement piéton.

En centre village, l'opération « végétalisons les façades caderoussiennes » invite les plantes au pied des façades. Des arbustes vont apporter une touche de couleur, de senteur dans le village mais aussi de fraîcheur ! Les plantes font office d'isolants naturels et permettront d'apporter de l'ombre en été, et de retenir la chaleur en hiver. Après avoir commencé

les travaux de végétalisation au pied des façades des bâtiments municipaux, nous ouvrons la possibilité de le faire, quand cela est techniquement possible, au pied des façades des particuliers du centre ancien. Nous proposons des arbustes méditerranéens, pas trop envahissants, pour habiller les façades du village. Nous espérons vivement voir le village reverdir avec l'aide des habitants qui seront responsables de leurs arbustes.

Depuis deux ans, quelles actions ont été mises en place en faveur de l'environnement ?

V. B : Quand on parle d'agir pour l'environnement, les petites actions comptent autant que les grandes ! Chaque petit pas permet d'avancer et nous sommes fiers d'avoir pu réaliser des actions pour limiter les déchets :

Des composteurs, dont le modèle a été co-imaginé avec Bruno Lalçon, le gérant de Vaucluse Palettes, ont été fabriqués à Caderousse et mis à disposition à tarif préférentiel pour les Caderoussiens. En bois naturel, ils ont été livrés avec des vers à compost, juste avant le printemps : prêts pour réduire en terreau des montagnes d'épluchures !

Une opération anti-gaspi a été proposée à l'automne : les habitants de Caderousse ont eu la possibilité d'adopter des plantes municipales. Bégonias et autres plantes décoratives, après avoir bien poussé tout l'été, se sont trouvés à l'étroit dans les jardinières une fois l'automne venu. Mais ces plantes, replantées en pleine terre, avaient encore de belles années devant elles, c'est pourquoi nous les avons proposées à l'adoption au lieu de les amener à la déchetterie.

Ramasser les déchets pour nettoyer la digue et les fossés de Caderousse en campagne n'est pas réjouissant lorsque l'on voit la quantité de débris récoltés.

Deux années de suite, les habitants et la commune, avec l'appui de la CCPRO, ont engagé des forces et des moyens pour participer à la journée mondiale de nettoyage de la planète. Il a fait beau, l'ambiance était conviviale, et les m³ de déchets récoltés nous ont donné le sentiment de faire quelque chose en accord avec la nature et l'image que nous voulons donner de notre village. Encore merci à tous les ramasseurs qui ont participé à ces journées, rendez-vous en septembre prochain !

Parlons énergies : Caderousse a depuis quelques mois maintenant des bornes de recharge pour véhicules électriques. Grâce à l'implication de Mélanie Tricot, conseillère en charge des questions d'énergies, et l'appui du SEV (Syndicat d'électrification du Vaucluse) nous pouvons maintenant proposer ce service et combler une zone blanche pour les conducteurs de véhicules électriques. D'ailleurs, un véhicule électrique a été choisi pour le renouvellement des véhicules des agents communaux.

Quels vont-être les prochains enjeux écologiques pour Caderousse ?

V. B : Les prochains enjeux écologiques de Caderousse sont tournés vers les économies d'énergie, et vers l'adoption d'énergies renouvelables. Faciliter la route aux cyclistes est un objectif. En proposant des itinéraires sécurisés pour les cyclistes et les piétons sur nos routes parfois dangereuses, nous nous engageons dans les mobilités douces. La liaison entre le centre village et la ViaRhona ce printemps sera un premier pas. La sécurisation de l'entrée du village par la route d'Orange, un second. Nous continuerons notre projet de végétalisation et d'amélioration de la biodiversité : en prolongeant la bande d'arbres et d'arbustes sur la seconde partie du cheminement piétons/cyclistes côté stade ; en plantant des arbres qui apporteront de l'ombre sur le parking. Avec Christelle Aubertin, adjointe en charge de la jeunesse, une réflexion est en cours sur la végétalisation de la cour de l'école.

Enfin, d'ici l'année prochaine, nous espérons avancer sur les jardins familiaux pour offrir la possibilité aux Caderoussiens de cultiver un lopin, d'avoir un coin de nature et de créer de la biodiversité.



CADEROUSSE TERRE DE CYCLISTES

Les cyclistes usagers de la Viarhônga sont de plus en plus nombreux à passer et à s'arrêter dans la commune.

Afin de conforter leur accueil, les travaux engagés au niveau de l'école et de la salle des fêtes vont se poursuivre plus au sud, aux abords du stade.

Cet aménagement, lisible et cohérent sur tout le côté de la digue, facilitera la connexion de la ViaRhônga jusqu'à la plaine et le cœur de la Ville, avec la création d'un cheminement pour piétons et cyclistes.

Ainsi, l'accès à la ViaRhônga sera facilité et les Caderoussiens, piétons et cyclistes, se déplaceront en toute sécurité jusqu'au cœur de la commune.

La haie de cyprès existante sera prochainement arrachée, libérant de l'espace pour le réaménagement du parking du stade.

A terme, une réflexion sera conduite en partenariat avec le Département pour réaliser, plus au sud, une halte cycliste qui sera matérialisée par le franchissement de la Losne (passerelle ou autre invention).

CADEROUSSE PASSE AU VERT

Caderousse appelée aussi l'Île Verte, doit son surnom aux nombreux platanes qui la ceignent. Son patrimoine architectural et naturel posé dans un écrin de verdure, sa digue, les deux portes historiques Léon Roche et Castellan en font une commune verte et bucolique où il fait bon vivre. Afin de préserver cette image, la municipalité engage plusieurs projets pour conforter son cadre de vie et poursuivre son fleurissement et sa végétalisation.

La végétalisation des façades

L'objectif est de favoriser le développement de la nature et de la biodiversité en cœur de village et de participer à l'embellissement de son cadre de vie.

Il s'agit de créer une harmonie visuelle des rues de la commune, de protéger les habitations de la pluie et du vent et de les isoler de la chaleur en période estivale.

L'action « Végétalisons les façades Caderoussiennes » entend lancer une dynamique et insuffler la création d'une coulée verte, clairement identifiable, au sein du village.

Après la végétalisation de plusieurs bâtiments communaux, la commune encourage l'implication des habitants. Afin de soutenir et d'accompagner les porteurs de projet, Caderousse s'engage à mettre à disposition des demandeurs, après étude de la faisabilité par les services techniques, une partie du domaine public situé en pied de façades ou de clôture afin de végétaliser avec des plantes d'ornements et/ou arbustes.

Si la commune s'engage à effectuer les travaux d'installation et de plantation, à fournir les plantes, les propriétaires ou locataires devront quant à eux assumer l'entretien des végétaux. Ces engagements réciproques seront formalisés dans une charte co-signée par les parties.



Caderousse protège ses platanes du chancre coloré

Deux platanes du cours Jean-Moulin ont été diagnostiqués comme atteints du chancre coloré, un champignon inoffensif pour l'homme et l'animal mais mortel à 100 % pour les arbres. « Comme beaucoup de collectivités de la région, nous nous trouvons confrontés au chancre coloré qui détruit tous les ans plus de 1 000 platanes. Il s'avère donc nécessaire aujourd'hui de les arracher pour préserver la sécurité des Caderoussiens » explique Viviane Bécart.

« Un rapport de la Freudon nous impose d'aller encore plus loin en arrachant tous les platanes dans un périmètre de 35 mètres autour des arbres malades » précise l'adjointe à l'environnement.

Dans un premier temps, la mairie a choisi de demander une dérogation pour préserver les 13 autres platanes, encore sains aujourd'hui, auprès des services préfectoraux, l'ABF (Architectes des bâtiments de France) et la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)

L'arrachage des deux platanes a été complété par la mise en sécurité des peupliers au niveau du boulo-drome.



Création d'un arboretum

Depuis quelques semaines, les Caderoussiens profitent de l'aménagement d'un arboretum, jardin botanique créé entre la salle des fêtes et le nouveau cheminement piéton.

Cet espace paysager a été soutenu par la Région PACA dans le cadre de l'appel à projet "Un million d'arbres", permettant à la commune de planter, dans un premier temps, 44 arbres de plus de 20 espèces différentes.

« A terme, une bande de plus de 300 arbres et arbustes sera aménagée » a précisé Christophe Reynier-Duval lors du lancement des travaux de l'arboretum.

Le projet comprend la plantation de grands arbres sur la pelouse, notamment des essences méditerranéennes, qui donneront de l'ombre aux piétons et aux cyclistes, nécessiteront moins de dépenses en eau et apporteront de l'ombre sur les verrières de la salle des fêtes, très gourmandes en climatisation.

Ce nouvel écrin de verdure offrira un espace plus agréable et esthétique aux abords de l'école et de la salle des fêtes, notamment lors des mariages et des événements festifs.

Ce site sera progressivement aménagé avec du nouveau mobilier urbain.

Le prolongement de cet arboretum se fera avec la végétalisation du cheminement piéton qui reliera le village à la ViaRhôna.



**La Région
a subventionné
ce projet à
hauteur
de 8 190 euros
pour la fourniture
de 44 végétaux.**

Arboretum :
emplacement des
plantations



COMMERCES / VIE ÉCONOMIQUE

LA PROVIDENCE : SUEN MOUNICQ - PATRICK PASCUA

*Des plats faits maisons, assaisonnés de convivialité et du bonheur de cuisiner :
c'est la recette gourmande de la Providence*



Rien ne prédisposait Suen et son mari Patrick, tous les deux intermittents du spectacle à Paris, à se lancer dans la restauration. Lui rêve du Sud. A la naissance de leur fils, elle accepte de s'exiler un peu de la capitale, à condition de disposer d'une gare TGV non loin. Ils choisissent ensemble Caderousse, village où vit la famille de Patrick, pour acheter une maison secondaire. « Nous souhaitons que notre fils grandisse ici, qu'il puisse aller à l'école en vélo, qu'il profite d'un cadre de vie agréable. Nous avons racheté le bar de l'époque, que nous avons fermé et nous nous sommes installés à l'étage ».

Commence alors une double vie entre Caderousse et Paris, entre déplacements professionnels et moments de villégiature en Provence. Ils prennent leurs marques dans ce village vaclusien qu'ils ont appris à bien connaître et qu'ils apprécient.

Mais Patrick n'en oublie pas son rêve d'enfant : « avoir ma propre affaire pour régaler les gens ».

Il y a sept ans, le couple fait le grand saut.

« Il était temps de penser à notre reconversion. Cela ne pouvait être que dans la restauration, passion de mon époux » explique Suen.

« Quand c'est le bon moment, c'est le bon moment qui vous frappe comme une évidence... C'est pourquoi nous avons choisi de baptiser notre restaurant "la Providence" ». Le local du rez-de-chaussée est aménagé en salle de 40 couverts (la terrasse peut en accueillir autant).

« La Providence » affiche le menu : « Le tout est absolument et résolument fait maison ». Les plats et spécialités, proposés au fur et à mesure des saisons, rendent hommage aux traditions culinaires et familiales du couple. On y retrouve les racines provençales et pieds-noirs espagnoles de Patrick et celles, moitié vietnamiennes et moitié béarnaises, de Suen. « On prépare à manger comme à la maison, l'important étant de donner du bonheur et de la convivialité. C'est ce que nous offrons, de la cuisine faite avec amour ». La recette fonctionne à merveille... Ils sont reconnus par le Guide du Routard qui les épingle depuis quatre ans et dont le macaron est accroché à la porte d'entrée. « Ce référencement est la récompense pour notre investissement au service du bon goût et du bien manger ».

La Providence
5 cours Aristide Briand
09 82 55 43 34



Marché hebdomadaire

ANTHONY PRADE : LE PRINCE DU POISSON

Anthony Prade garde de sa région natale un fort accent du sud et la passion du poisson. Une évidence pour le jeune homme, qui dès ses 20 ans, choisi d'en faire son métier d'abord près de Marseille, où il réside. « J'ai passé un BTS Pro poissonnier-écailler-traiteur ». Puis, le jeune homme part deux ans à Rennes, se spécialiser chez un grossiste dans la fumaison de poisson. Formé et doté d'une belle expérience professionnelle, Anthony Prade décide donc de se mettre à son compte.

Il y a tout juste un an, il concrétise son vœu. Il s'installe dans le Vaucluse, à Rasteau et monte sa poissonnerie « itinérante ». « Je ne fais que les marchés » précise-t-il. « Je suis présent le mercredi à Rasteau, le jeudi à Cairanne, le vendredi à St Jalle et le samedi à Vacqueras ». Et le mardi à Caderousse où il retrouve ses fidèles clients.

LE CAFÉ DE FRANCE : CHRISTOPHE BOLIS

Depuis 2008, Christophe Bolis est à la tête du Café de France, un ancien relais de diligence transformé aujourd'hui en restaurant « bistrannique ».



Résolument attaché à ses racines corses, le Chef a gardé son accent du sud et la tradition d'une cuisine du terroir. Celle qu'il perpétue avec passion et qu'il aime partager avec ses clients. *« Je cuisine pour tout le monde, car on a tous un palais accessible. Ici, on fait du bon, pour tous ».* Le ton est donné, impétueux et méridional, à l'image du patron.

La nouvelle salle rénovée et la terrasse, juste en face de la digue, accueillent jusqu'à 50 couverts.

Le déjeuner se termine, on dessert les tables. Un répit de quelques heures pour la brigade avant de remettre le couvert pour le service du soir.

« C'est mon papa Laurent qui souhaitait que nous montions une affaire tous les deux. L'opportunité s'est présentée à Caderousse avec le café de France qui n'était alors qu'un bar » explique Christophe Bolis.

La commune est idéalement située sur la route estivale. *« Elle est même référencée sur l'autoroute, avec une sortie à 5 minutes à peine. C'est un lieu idéal au fort potentiel pour lancer une affaire de restauration ».*

A cette époque, Christophe Bolis a déjà plusieurs expériences à son actif, notamment une affaire gastro-

nomique à Saint Saturnin lès Apt. Il décide de quitter le Luberon et s'installe dans ce village du Vaucluse avec son papa.

Aujourd'hui, Laurent n'est plus, mais son fils garde avec affection son prénom sur la porte d'entrée, comme pour rappeler la force de cette filiation qui a donné ses lettres de noblesse à leur restaurant.

« J'ai transformé le lieu avec une nouvelle carte et arrêté le bar au décès de mon papa » explique Christophe Bolis. *« Cela a peut-être un peu désarçonné les Caderoussiens à l'époque mais je souhaitais offrir une nouvelle forme de cuisine, épurée, aux accents de mon Sud, basée sur des produits locaux ».* Le Café de France affiche 220 références de vins, une cave à maturation pour les viandes et une carte évoluant selon les saisons. De sérieux atouts dans la manche du chef qui a été choisi cette année pour animer le « Printemps de Châteauneuf », un repas dégustation « mets et vins » qui réunit tous les vigneron de la région.

Christophe Bolis est aussi reconnu et apprécié pour ses prestations « de chef à domicile » qu'il assure depuis le confinement.

Comme derrière son piano, il laisse parler sa créativité et joue avec des accords originaux en réalisant des plats phares comme sa célèbre crème brûlée, son épaule d'agneau snakée ou encore sa glace à la roquette.

Il le reconnaît, l'ouverture de la ViaRhôna permet à la commune d'accueillir de nombreux touristes et cyclistes. *« Cela ramène un beau potentiel et donne un plus à l'économie locale ».*

Le Café de France
2 cours Aristide Briand
04 90 51 91 81

En fin connaisseurs, ils savent qu'ils vont trouver sur son étal le plus beau banc de poissons, de crustacés ou de fruits de mer de tout le Vaucluse. *« Je propose aussi de la brandade de morue et du saumon fumé que je prépare chaque semaine dans mon laboratoire ».* Seul à bord de la poissonnerie Prade, il avoue manquer de temps pour préparer plus de spécialités. Levé à 4 h, il descend les matins de marché s'approvisionner à Avignon où ses poissons arrivent directement de Bretagne. *« J'y ai gardé des contacts, je connais leur provenance. C'est ce qui assure aujourd'hui une fraîcheur irréprochables à tous mes produits ».* La fraîcheur, comme la qualité, sont les maîtres mot de son métier. Cela lui permet de proposer, quelle que soit la saison, des plateaux d'huîtres et de crustacés, loin de la légende des mois en « r ». *« Aujourd'hui, on peut déguster des plateaux de fruits de mer toute l'année sans souci »* précise Anthony Prade. Bien évidemment, son étal varie selon

les saisons. *« En ce moment, nous avons de la lotte, bientôt vont arriver le thon rouge, l'espadon, les poissons bleus comme les sardines et les maquereaux ».* Anthony Prade vient à Caderousse depuis un an. *« Au début, il y avait le boucher et les fruits et légumes. Puis est arrivé le fromager, on a fait grossir le marché ».* Le jeune poissonnier aime l'ambiance de Caderousse. *« Le nouveau lieu du marché est plus convivial, il nous permet de mieux profiter de la clientèle, loin des voitures, avec les commerces à proximité ».* L'été, il prend une aide pour participer aux soirées « plancha de poissons » à Séguret et à d'autres événements « poissons-coquillages ». *« Cela ne me laisse plus guère de temps pour des loisirs »* reconnaît-il. *« Mais quand j'ai quelques moments de liberté, avec mon épouse, nous rénovons notre maison de Rasteau ».*

Poissonnerie Prade - 07 49 99 74 80

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

« Méthode et rigueur » pour l'évaluation et la conduite budgétaire.

Le budget primitif de l'année 2022 a été présenté et approuvé lors du conseil municipal du 3 mars dernier.

Ce document, véritable feuille de route pour l'action municipale, constitue un acte majeur. Équilibré en dépenses et en recettes, il suppose des choix et impose un suivi méthodique. Précieux, les deniers publics doivent être fléchés sur les besoins des Caderoussiens et investis de façon à envisager l'avenir avec sérénité. Le désengagement croissant de l'Etat depuis plusieurs années complique la tâche des collectivités, sans cesse contraintes de revoir leur feuille de route, d'arbitrer et prioriser les dépenses.

Voilà bientôt 2 années que l'équipe est au travail, au service des Caderoussiens. Et pour la première fois, le budget élaboré a pu l'être avec des chiffres plus proches de la réalité économique de la collectivité et de son train de vie. En effet, les « coûts » Covid-19 sont peu à peu estompés, le jour à pu être fait sur les nombreux contrats et surtout

sur les doublons qui existaient et qui pesaient fortement sur le budget de fonctionnement. La chasse aux impayés (cantine, périscolaire, crèche, logements communaux) est effectuée trimestriellement avec minutie, permettant à la commune de percevoir les sommes qui lui sont dues.

En partenariat avec la Trésorerie d'Orange un travail de recensement des dépenses restant à recouvrer a débuté. Ce dernier a d'ores et déjà permis de récupérer plus de 30 000 € de factures non honorées par la SAUR depuis 2018, plus de 19 000 € de loyers d'antenne relais non réclamés en 2019 et 2020 aux opérateurs de téléphonie, plus de 5 000 € dus par une commune voisine depuis 2018.

Des subventions octroyées par le département de Vaucluse mais jamais réclamées ont enfin été perçues et intégrées au budget 2022.

Dans cette même logique, les relations ont pu être rétablies avec la SNCF, partenaire de la commune concernant le dossier des travaux de remembrement, qui avait signé une convention pour acter de sa participation finan-

cière sur le dossier. Depuis 2019, faute de réponse de la commune aux sollicitations de la SCNF, l'entreprise n'avait jamais procédé aux versements des 240 000 € dont elle était pourtant redevable. Ces versements viennent d'être effectués et intégrés dans le budget primitif. C'est une excellente nouvelle !

Parmi les autres réflexes déployés dans le cadre de la préparation budgétaire figure la recherche automatique de subvention pour tout projet initié. Les financeurs susceptibles d'accompagner la commune sont multiples et les appels à projets nombreux pour permettre de ne jamais être dans de l'autofinancement à 100%.

Enfin, et parce qu'il n'y a pas de petites économies, tout le matériel dont la commune n'a plus d'utilité est systématiquement mis à la vente sur un site spécialisé d'enchères, consulté par des particuliers ou d'autres collectivités. Plus de 34 000 € ont ainsi été récupérés et réinvestis pour l'achat d'outils de travail plus modernes et plus opérationnels pour les services techniques notamment.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 1

LA VIA RHÔNA, un souffle nouveau pour Caderousse.

La Via Rhôna est un aménagement cyclable qui fait partie de l'itinéraire EuroVélo 17 depuis 2016. Positionnée comme l'une des meilleures destinations du tourisme à vélo en Europe, elle est longue de 815 km et se situe dans le prolongement d'un autre itinéraire cyclable, la Route du Rhône en Suisse. Ces deux itinéraires, regroupés et labellisés Eurovelo, ont une longueur totale de 1100 km répartis sur les deux pays.

Aujourd'hui, cet aménagement cyclable passe aux portes de notre village et permet à tous de découvrir les fantastiques richesses de notre territoire Caderoussien.

Les commerçants, les artisans et les acteurs associatifs s'associent à nous, élus, pour valoriser la diversité des atouts touristiques de la commune. Caderousse doit être une escale et non un port de passage.

Ensembles, nous travaillons et devons travailler main dans la main afin de développer des nouveaux chantiers et perspectives économiques et touristiques pour l'intérêt de notre village :

- Commerces de proximité
- Restauration
- Hébergements
- Stationnements de vélos
- Gardiennage des bagages
- Création de stations de réparation et recharge des vélos à assistante électrique...

Nous, élus d'opposition, suivrons de prêt ce dossier qui peut permettre à Caderousse de développer son activité économique et son écotourisme. Nous aiderons, conseillerons et soutiendrons l'ensemble des partenaires qui nous en feront la demande.

Nous restons bien évidemment à la disposition de l'équipe majoritaire pour travailler sur le dossier de cette nouvelle « Voie Verte ».

Jean Pierre BLAIRON,
Ghislaine EYNARD, Daniele LOPEZ,
Michel LEGEROT

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 2

Cher(e)s Caderoussien(ne)s,
Dossiers réglés en 2020-21-22 :

- Enfants du collège *en surnombres debout et non attachés* dans les bus. Réactivité tardive mairie.
- Manœuvres bus en *marche arrière dangereuses*, porte de Castellan .
- Arrêt bus station essence. *Constat d'huissier remis aux institutions et référé tribunal administratif Nîmes.*
- *Abri bus Utile*

En cours :

- Camions sortant de la Société Perret qui font monter les bus sur le trottoir. Attente décision mairie.

Interrogations :

- Vote budget primitif sans le réaliser 2021.
- Quelle est l'utilité futur rond-point Vaucluse palettes (vu Tpbm 23/02/22).

Pour des questions à transmettre en mairie. Vous pouvez me contacter.

Jean BENAT

AGENDA

6,7 ET 8 MAI	FÊTE FORAINE	Cour Aristide Briand
7 MAI	ZOMBIE RUN	Rues du village
15 MAI	VIDE GRENIER DE L'AIGO BOULIDO	Mur de Gramont
24 MAI	DON DU SANG	Salle des fêtes
28 MAI	TOURNOI PLAYSTATION	Boulodrome Gaston Serguier
28 MAI	FINALE LIGUE DES CHAMPIONS SUR GRAND ÉCRAN	Boulodrome Gaston Serguier
4 ET 5 JUIN	FESTIVAL THÉÂTRE DE RUE	Place d'Ancézune et mur de Gramont
11 JUIN	AUDITIONS DE MUSIQUE ET CONCERT	Stade
18 JUIN	GALA DE DANSE	Salle des fêtes
19 JUIN	FÊTE PROVENÇALE	Place de l'église
24 JUIN	FÊTE DES ÉCOLES	Cour de l'école
25 JUIN	FEUX DE LA SAINT-JEAN	Cour Aristide Briand
JUILLET ET AOÛT	VISITE DE L'ÉGLISE	Les lundis de 17h à 19h Les mercredis de 10h à 12h
1 JUILLET	VISITE DE L'ÉGLISE DE NUIT	à partir de 22h
6 JUILLET	LOTO D'ÉTÉ PARLAREN CADAROUSSO	Mur de Gramont
13 JUILLET	PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN ET BAL	Cour Aristide Briand
DU 13 JUILLET AU 29 AOÛT	FOOD TRUCKS (les lundis)	Mur de Gramont
20 JUILLET	DON DU SANG	Salle des fêtes
14 AOÛT	BANQUET ET BAL	Place Jean Jaurès
28 AOÛT	VIDE GRENIER DE L'USC	Stade
3 SEPTEMBRE	JOURNÉE DES ASSOCIATIONS	Boulodrome Taurelle
17 SEPTEMBRE	JOURNÉE NETTOYAGE DE LA PLANÈTE	RDV service technique
17 ET 18 SEP.	JOURNÉE DU PATRIMOINE	Salle Paul Marquion Eglise et Bastide de la Buissière
23, 24 ET 25 SEPTEMBRE	FÊTE VOTIVE	Cour Aristide Briand

Sous réserves de modifications de dernière minute
Informations complémentaires : www.caderousse.fr - 04 90 51 90 69

2^e Festival Théâtre de RUE de CADEROUSSE

4 & 5 JUIN 2022



AU CŒUR DU VILLAGE

SPECTACLES GRATUITS
FOOD TRUCK & BUVETTE



CADEROUSSE.FR



ORANGE
CHÂTEAUNEUF
DU-PAPE
TOURISME



DIVINE-QUINCAILLERIE.COM

Ne pas jeter sur la voie publique

Mottolab